

Benet, le 20 novembre 2023



Le Principal

à

Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil
d'Administration

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil d'Administration se réunira le

Mardi 28 novembre 2023 à 18h

Salle de Réunion

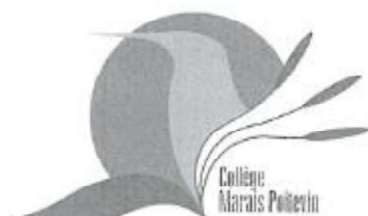
N°	Ordre du Jour	Pour vote	Pour info
1	Approbation de l'ordre du jour		X
2	Approbation du PV du CA précédent	X	
3	Installation du CA et des commissions	X	
4	Programme d'actions Inter-Degrés	X	
5	Plan de continuité pédagogique	X	
6	Budget projet Chorale 2024	X	
7	Clés de répartition entre service SRH et ALO	X	
8	Budget 2024	X	
9	Délégation au chef d'établissement pour passer les marchés	X	
10	Délégation au chef d'établissement pour signer la convention CLAS	X	
11	Questions diverses (à faire parvenir secrétariat avant jeudi 24 novembre 17h)		X

Je vous serais obligé de bien vouloir y assister.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Principal, Jérôme ANDRE

En cas d'empêchement, merci de prévenir votre suppléant



EMARGEMENT
CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU MARDI 28 NOVEMBRE 2023

NOM - PRENOM	QUALITE	SIGNATURE
Membres de droit		
M. Jérôme ANDRE	Principal	x
Mme Laura MICHARDIERE	Gestionnaire	x
Mme Laurence BOURNEAU	Conseiller Principal d'Education	x
Elus		
Mme Danielle LAVAL-PELLERIN	Communauté de communes	
Mme Camille FONTAINE	Mairie de BENET	
Mme Leslie GAILLARD	Conseil départemental	
M. Stéphane GUILLON	Conseil départemental	
Mme Katia SIRE	Personnalité qualifiée	
Mme Kathryn COLLIER	Personnel enseignant	
M. Frédéric DANIEAU ^{M. Stéphane DECOBERT}	Personnel d'encadrement	
M. Kévin GRAVELLE	Personnel enseignant	x
Mme Magali COUTON	Personnel enseignant	x
Mme Christelle BERTHAUD	Personnel enseignant	x
M. Christophe MAMY	Personnel enseignant	x
Mme Kimberley PELLEGRIN	Personnel ATOSS	
Mme Maéva JEAN-BAPTISTE	Personnel ATOSS	x
M. Benoît THINOT	Parent d'élève	x
Mme Sonia PREMULEAU	Parent d'élève	
Mme Chloé FAURE	Parent d'élève	x
Mme Cindy BRUNET	Parent d'élève	x
Mme Marie-Nesle POIRET ^{Mme Anna-Louise GUILLEBAUD}	Parent d'élève	x
Mme Natacha POUZET	Parent d'élève	
Melle Alix AUBERT-THINOT	Elève	x
Melle Amélie HINDLE	Elève	x
Invité		
Mme Laure FAUGER	Agent comptable	



ETAT DE PRESENCE
CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU MARDI 28 NOVEMBRE 2023

NOM - PRENOM	QUALITE	Présent	Absent	Excusé	Remplacé ou suppléé par
Membres de droit					
M. Jérôme ANDRE	Principal	X			
Mme Laura MICHARDIERE	Gestionnaire	X			
Mme Laurence BOURNEAU	Conseiller Principal d'Education	X			
Elus					
Mme Danielle LAVAL-PELLERIN	Communauté de communes		X		
Mme Camille FONTAINE	Mairie de BENET			X	
Mme Leslie GAILLARD	Conseil départemental		X		
M. Stéphane GUILLON	Conseil départemental		X		
Mme Katia SIRE	Personnalité qualifiée		X		
Mme Kathryn COLLIER	Personnel enseignant	X			
M. Frédéric DANIEAU	Personnel d'encadrement				N. Berobert
M. Kévin GRAVELLE	Personnel enseignant	X			
Mme Magali COUTON	Personnel enseignant	X			
Mme Christelle BERTHAUD	Personnel enseignant	X			
M. Christophe MAMY	Personnel enseignant	X			
Mme Kimberley PELLEGRIN	Personnel ATOSS			X	
Mme Maéva JEAN-BAPTISTE	Personnel ATOSS	X			
M. Benoît THINOT	Parent d'élève	X			
Mme Sonia PREMULEAU	Parent d'élève		X		
Mme Chloé FAURE	Parent d'élève	X			
Mme Cindy BRUNET	Parent d'élève	X			
Mme Marie-Noëlle POIRET	Parent d'élève				Mme Guillebraud
Mme Natacha POUZET	Parent d'élève		X		
Melle Alix AUBERT-THINOT	Elève	X			
Melle Amélie HINDLE	Elève			X	
Invité					
Mme Laure FAUGER	Agent comptable				

Début de la séance : 18h08

Secrétaire de séance : Mme BERTHAUD Christelle

Nombre de présents : 15

Nombre de votants : 15

Le quorum étant atteint, M. ANDRE, Chef d'établissement, ouvre la séance à 18h08, en s'assurant que tous les membres aient reçu le procès-verbal du conseil d'administration précédent ainsi que l'ordre du jour.

Mme Michardière demande à ajouter un point à l'ordre du jour concernant la ventilation des crédits globalisés de l'Etat (point n°7).

1- Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour modifié est adopté à l'unanimité

Résultat des votes			
Nombre de votants	15	Votes exprimés	15
Pour	15	Abstentions, blancs, nuls	0
Contre	0		

2- Adoption du PV du CA précédent

Le procès-verbal du Conseil d'Administration précédent est adopté à l'unanimité

Résultat des votes			
Nombre de votants	15	Votes exprimés	15
Pour	15	Abstentions, blancs, nuls	0
Contre	0		

Le procès-verbal du précédent Conseil d'Administration est approuvé à l'unanimité.

3- Installation du CA et des commissions

Le tableau vierge a été communiqué au préalable à tous les membres du conseil d'administration. Ils communiquent alors à la secrétaire leurs inscriptions à la commission permanente, au CESC et au conseil de discipline.

La composition du CA et des différentes commissions est adoptée à l'unanimité

Résultat des votes			
Nombre de votants	15	Votes exprimés	15
Pour	15	Abstentions, blancs, nuls	
Contre	0		



COMPOSITION DES CONSEILS ET COMMISSIONS

ANNEE SCOLAIRE 2023-2024



Membres	Conseil d'Administration Quorum : 13	Commission Permanente	Comité d'éducation à la Santé et à la Citoyenneté	Conseil de Discipline Quorum : 7
Dé droit	<ul style="list-style-type: none"> M. Jérôme ANDRE Mme Laura MICHARDIERE Mme Laurence BOURNEAU 	<ul style="list-style-type: none"> M. Jérôme ANDRE Mme Laura MICHARDIERE 	<ul style="list-style-type: none"> M. Jérôme ANDRE Mme Laurence BOURNEAU Mme Justine DARAU M. Jean-Bernard BROSSARD Mme Jacqueline LAROK 	<ul style="list-style-type: none"> M. Jérôme ANDRE Mme Laura MICHARDIERE Mme Laurence BOURNEAU
Représentants des assemblées des collectivités	<ul style="list-style-type: none"> Mme Danièle LAVAL-PELLERIN Mme Camille FONTAINE Mme Leslie GAILLARD M. Stéphane GUILLO M. Amaud CHARPENTIER Mme Anne-Maëlle COULON 	<ul style="list-style-type: none"> M. Stéphane GUILLO Mme Camille FONTAINE 	<ul style="list-style-type: none"> M. Stéphane GUILLO Mme Camille FONTAINE 	
Personnalités qualifiées	<ul style="list-style-type: none"> Mme Katia SIRE 			
Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation	<ul style="list-style-type: none"> Mme Kathryn COLLIER M. Frédéric DANIEAU M. Kevin GRAVELLE Mme Magali COUTON Mme Christelle BERTHAUD M. Christophe MAMY M. Stéphane DECOBERT Mme Audrey GOURAUD-GRACIA 	<ul style="list-style-type: none"> Mme Christelle BERTHAUD Mme Magali COUTON M. Christophe MAMY Mme Kathryn COLLIER M. Kevin GRAVELLE Mme Audrey GOURAUD-GRACIA 	<ul style="list-style-type: none"> M. Stéphane DECOBERT Mme Ludvine CHALOPIN Mme Kathryn COLLIER Mme Audrey GOURAUD-GRACIA Mme Justine PAIRAUD 	<ul style="list-style-type: none"> M. Frédéric DANIEAU M. Kevin GRAVELLE Mme Magali COUTON Mme Kathryn COLLIER M. Christophe MAMY Mme Christelle BERTHAUD Mme Audrey GOURAUD-GRACIA
Représentants des personnels des autres services	<ul style="list-style-type: none"> Mme Kimberley PELLEGRIN Mme Maëva JEAN-BAPTISTE Mme Zabigie THINOT M. Pierre BOUCHARD 	<ul style="list-style-type: none"> Mme Maëva JEAN-BAPTISTE Mme Kimberley PELLEGRIN 	<ul style="list-style-type: none"> Mme Kimberley PELLEGRIN Mme Maëva JEAN-BAPTISTE 	<ul style="list-style-type: none"> Mme Kimberley PELLEGRIN Mme Maëva JEAN-BAPTISTE
Représentants des parents d'élèves	<ul style="list-style-type: none"> M. Benoit THINOT Mme Sonia PREMULEAU Mme Chloé FAURE Mme Cindy BRUNET Mme Marie-Noëlle POIRET Mme Natacha POUZET Mme Virginie LE HUEROU Mme Anne-Laure GUILLEBEAUD 	<ul style="list-style-type: none"> Mme Chloé FAURE Mme Cindy BRUNET M. Benoit THINOT Mme Marie-Noëlle POIRET Mme Sonia PREMULEAU Mme Virginie LE HUEROU 	<ul style="list-style-type: none"> Mme Sonia PREMULEAU Mme Chloé FAURE 	<ul style="list-style-type: none"> Mme Anne-Laure GUILLEBEAUD M. Benoit THINOT Mme Natacha POUZET Mme Cindy BRUNET Mme Chloé FAURE
Représentants des élèves	<ul style="list-style-type: none"> Melle Alix AUBERT-THINOT Melle Amélie HINDLE M. Jules MANSOURI Melle Emma CAILLER 	<ul style="list-style-type: none"> Melle Alix AUBERT-THINOT Melle Amélie HINDLE 	<ul style="list-style-type: none"> Melle Alix AUBERT-THINOT Melle Amélie HINDLE M. Jules MANSOURI Melle Emma CAILLER 	<ul style="list-style-type: none"> Melle Alix AUBERT-THINOT Melle Amélie HINDLE M. Jules MANSOURI Melle Emma CAILLER

Quand l'ordre du jour concerne des questions financières, Mme FAUGER, Agent Comptable, siège au Conseil d'Administration de plein droit avec voix consultative.

4 - Programme d'action Inter-Degrés

Monsieur André présente les 4 projets retenus pour la liaison inter-degrés et il explique les modalités d'accueil des CM2 des différentes écoles.

Monsieur Thintot demande si la présentation du collège Marais Poitevin peut se faire à l'école primaire de Coulon mais Monsieur André lui explique que cette école ne fait pas partie de notre secteur donc que c'est impossible.

Le programme d'actions Inter-Degrés est adopté à l'unanimité

Résultat des votes			
Nombre de votants	15	Votes exprimés	15
Pour	15	Abstentions, blancs, nuls	
Contre	0		

5 - Plan de continuité pédagogique

La situation sanitaire liée à la circulation de la Covid-19 entraîne de répercussions sur le fonctionnement des écoles et établissements. Dans cette situation, le service public de l'éducation nationale doit concilier deux exigences: permettre à tous les élèves d'aller à l'école, au collège et au lycée d'une part; et assurer la sécurité des élèves et des personnels, d'autre part. Le protocole sanitaire permet de répondre à cette double exigence.

Toutefois, la situation sanitaire peut conduire à devoir adapter cette organisation. Un premier scénario implique la mise en œuvre du protocole sanitaire sans activation du plan de continuité pédagogique élaboré en début d'année. Deux autres cas de figure, nécessitant l'activation du plan de continuité pédagogique, sont à distinguer: la réduction de la capacité d'accueil des EPLE d'une part; et la fermeture ponctuelle et temporaire de classe(s), d'école et d'établissement aux usagers, d'autre part.

M. André présente le plan de continuité pédagogique qui a été adopté par l'équipe enseignante lors d'un conseil pédagogique réalisé le 23 novembre 2021, aucune modification n'y a été apportée.

Le plan de continuité pédagogique est adopté à l'unanimité

Résultat des votes			
Nombre de votants	15	Votes exprimés	15
Pour	15	Abstentions, blancs, nuls	
Contre	0		

VIE MATERIELLE ET FINANCIERE

6 – Budget Chorale 2024

Madame Michardière présente le budget du projet Chorale 2024 qui est en lien avec le thème du cinéma et toujours en collaboration avec d'autres établissements du Sud-Vendée.

Les dates à retenir sont les suivantes :

- Du Lundi 22 au Mercredi 24/04/2024 (vacances de Printemps) : Résidence au Lycée Pétré de Sainte Gemme La Plaine
- Mardi 21 Mai 2024: Représentation au Théâtre Millandy de Luçon
- Jeudi 13 Juin 2024 : Représentation à l'Espace Culturel de Saint Michel En L'Herm
- Mardi 02 Juillet 2024 : Représentation à l'Espace culturel René Cassin de Fontenay Le Comte

Le budget Chorale concerne le séjour en résidence au Lycée Pétré pour 34 élèves inscrits et 2 accompagnateurs, le transport (séjour et représentations), l'adhésion ACEIAN ainsi que les tenues des élèves pour les concerts.

Nous sommes dans l'attente d'une réponse du Département (janvier) concernant la convention RPH (Regroupement Pédagogique Hebdomadaire) qui permettrait une prise en charge du transport à hauteur de 80%.

Le FSE participe cette année à hauteur de 40€/élèves.

M. Thinot trouve ce tarif élevé donc Mme Michardière lui rappelle que ce tarif comprend un séjour de 3 jours et 2 nuits en pension complète, le transport pour le séjour et les 4 concerts ainsi que l'adhésion à l'association musicale.

Mme Guillebeau demande comment est utilisé l'argent des entrées des spectateurs des concerts. Mme Michardière explique que cela permet de payer les locations des salles et la rémunération des musiciens.

Le budget Chorale 2024 est adopté à l'unanimité

Résultat des votes			
Nombre de votants	15	Votes exprimés	15
Pour	15	Abstentions, blancs, nuls	
Contre	0		

7 – Subventions relatives aux crédits pédagogiques

Il s'agit des crédits versés par l'Etat et destinés à l'achat des manuels scolaires (versés uniquement aux collègues) et à l'acquittement des droits de reprographie.

Mme Michardière demande l'autorisation au CA de pouvoir ventiler cette subvention ainsi que les reliquats le cas échéant de la façon suivante :

- 13REP : 462€ (correspondant à la facture CFC, Centre Français d'exploitation du droit de copie)
- 13MS : crédits restants

La ventilation de la subvention globalisée est adoptée à l'unanimité

Résultat des votes			
Nombre de votants	15	Votes exprimés	15
Pour	15	Abstentions, blancs, nuls	
Contre	0		

8 – Clés de répartition SRH

Mme Michardière nous informe que les contributions entre le service SRH et ALO ne sont pas autorisées par la nomenclature Op@le.

Elle propose donc les clés de répartition suivantes pour cette année concernant le gaz et l'électricité (le collège disposant d'un sous compteur d'eau pour le service de restauration).

- Eau : Au réel SRH et ALO
- Gaz : 10% SRH 90% ALO
- Electricité : 10% SRH 90% ALO

Les clés de répartition sont adoptées à l'unanimité

Résultat des votes			
Nombre de votants	15	Votes exprimés	15
Pour	15	Abstentions, blancs, nuls	
Contre	0		

9 - Budget 2024

Présenté par Mme Michardière.

Rapport de l'ordonnateur :

Diapo 6 :

La dotation qui sera versée en 2024 est de **99 381 €**. Nous constatons une baisse de la dotation globale de fonctionnement de 5 832€ soit une baisse de 5.5 %. Celle-ci comprend une dotation supplémentaire de **28 854 €** destinée à financer uniquement les dépenses supplémentaires liées à l'énergie pour l'année 2024.

Sans cette dotation complémentaire (spécifique énergie) le montant serait de **70 527 €**. Autrement dit, nous constatons que le montant de cette dotation est en constante diminution.

Pour rappel concernant l'année 2023, Nous avons fait voter un budget en déséquilibre avec une dotation de 74 213 € et avons prélevé sur nos fonds de réserve la somme de 8821 €.

RECETTES :

Diapo 10 :

Les crédits établissement correspondent aux ventes de carnets de correspondance AP, carte de self SRH.

L'augmentation des recettes AP pour les voyages sont plus importantes car à cette date l'année passée nous n'avions pu budgétiser qu'un seul voyage, aujourd'hui 3 sont concernés. Les crédits Etat sont le reliquat de la subvention relative aux crédits pédagogiques (13REP / 13MS), en baisse car pas de subvention accordée pour l'année 2024.

Diapo 11 : Les montants ont été ajustés en fonction des dépenses réelles constatées pour cette année de fonctionnement.

Diapo 12 : Selon le cadre règlementaire de l'instruction codificatrice Op@le, il n'apparaît plus de reversement du SRH vers le ALO, ni d'exécution budgétaire qui concerne le service des bourses, les sorties d'inventaires ainsi que les prévisions de stocks et les amortissements et ce durant le premier semestre 2024.

DEPENSES :

Contrat administration et logistique et AP

AJI (revue intendance)	120
LYCEE RABELAIS AG COMPTABLE	115
CFC (droit de copie)	420
CRID (Lycée Atlantique)	180
CMC - LEASING SOLUTION (Loc photocopieur)	3216
EFFI - EGIMMO	105
ENGIE SSI + portes coupe-feu INEO	475
HOROFRANCE	500
KOESIO	975

LA POSTE	119
MAIF	821
MATE maintenance chaudière clim	1175
SBMS	480
SCHILLER FRANCE SAS	117
SOCOTEC (installation sportive)	204
SYCODEM (ordures ménagères)	1300
OTIS	684
TDO	600
VIAUD extincteur désenfumage	1180

SRH : contrat Igienair nettoyage des hottes cuisine 540€ + contrat de maintenance du matériel de cuisine avec la Société Le froid Vendéen 1536€+ contrat dératisation avec Clémot environnement 313€ + intégration d'un contrat de maintenance avec la société TurboSelf pour le passage des élèves au self.

Viabilisation et communication : Il s'agit d'une estimation par rapport au réalisé 2023 car les tarifs sont en constante évolution. Néanmoins une baisse du coût de l'électricité serait annoncée, à l'inverse du prix du gaz.

Nous continuons de maintenir nos efforts pour que les charges baissent au maximum en privilégiant l'envoi de mails et en communiquant par le biais des élèves.

Diapo 10 : AP

Pour le domaine CDI, nous avons diminué le budget en vue des travaux d'extension et rénovation de l'établissement qui nous obligent à trouver un espace de stockage et d'accueil moins grand que celui dont nous disposons actuellement. Les crédits disponibles permettront le renouvellement du logiciel BCDI pour un suivi du prêt des docs en temps réel, une consultation et réservation de la base documentaire en ligne. Il sera également possible de renouveler les abonnements de nouveaux magazines et revues spécialisées ainsi. L'achat de livres sera plus restreint.

Pour le domaine enseignement, la baisse est significative car l'année passée nous avons parmi les 14 010 € budgété 6000 € de subvention de l'Etat affectée à l'achat manuel scolaires et nous n'avons pas eu de subvention pour cette année. A noter également qu'une ligne est ouverte au budget en OPC d'un montant de 1000 € pour l'investissement d'un chemin de gym pour les professeurs d'EPS.

Logistique : Logiciel EDT, PRONOTE et carnet de correspondance.

Pour le domaine projets, nous nous sommes rapprochés des dépenses réalisées durant cette année.

Nous sommes également actifs dans la recherche d'interventions et autres animations gratuites à proposer aux élèves.

C'est ainsi que les élèves ont pu assister à une intervention de lutte contre le harcèlement scolaire avec la présence de comédiens venus au sein de l'établissement pour une matinée. Nous privilégierons également les sorties qui permettent l'utilisation du pass culture.

Pour les voyages, nous avons ouvert les crédits en fonction des budgets votés pour 2 voyages présentés et une sortie avec nuitées votés à ce jour en CA.

Ce qu'il faut retenir c'est que les dépenses de voyages s'équilibrent en recettes avec les participations des familles, les dons du FSE/APE/OFAJ, la subvention Conseil Départemental et le budget de l'établissement.

En 2024, il y aura 3 voyages : voyages ski à Barèges pour les 6^{ème}, Garin pour les 4^{ème}, Londres pour les 3^{ème}. Ainsi qu'un séjour avec nuitées pour les élèves inscrits à la Chorale.

Diapo 11 : VE

Pour l'infirmerie, budget réduit à hauteur des dépenses constatées aujourd'hui et le reliquat disponible à ce jour également.

Diapo 12 : ALO

Communications : Nous nous efforçons de réduire encore nos dépenses liés à l'affranchissement ainsi que nos contrats de téléphonie et internet en attendant que le Département récupère à sa charge ce domaine.

Nous ne sommes plus engagés auprès de la société TKE pour la maintenance de l'ascenseur mais avec la société OTIS.

Aussi la ligne de dépense relative aux réparations a été abondée car nous avons un devis conséquent en attente pour la réparation de notre portail.

Diapo 12 Viabilisation : Pour rappel, la dotation complémentaire du conseil départemental a été intégrée dans sa totalité dans ce domaine et si elle n'est pas suffisante une subvention complémentaire pourra être demandée ou le prélèvement sur fonds de roulement sera envisagé.

Diapo 13 : SRH

Le calcul des recettes est estimé sur une base de 211 élèves DP au forfait et 140 jours de restauration en 2024 ainsi que sur une évaluation des recettes commensaux et élèves au ticket. Les taux de répartition pour les dépenses sont de 60.25% aux denrées, 22.5% au reversement à la CT, 1.25% au FCSH et les taux de clés de répartition.

Conclusion Budget :

Cette année nous avons un budget équilibré, les recettes de fonctionnement de l'établissement couvrent toutes les dépenses de fonctionnement.

Certains crédits de lignes budgétaires ont été diminués mais d'autres ont été augmentés.

Cela s'explique de par la baisse de la DGF, le coût de l'énergie, les travaux prochains d'extension et de rénovation de l'établissement et de l'usure du matériel au sein de l'établissement.

Nous avons néanmoins à ce jour 30 049.59 € de fonds de roulement soit 46 jours de fonctionnement disponible, qui nous permettra de faire face à des dépenses plus importantes soient elles pour la viabilisation par exemple.

Mme Guillebeau demande s'il y a une explication de la baisse de la dotation du département de 5,5 %. Mme Michardière explique que la dotation est calculée en fonction de différents critères et que le fonds de roulement de l'établissement est également pris en compte dans l'attribution de cette dotation.

Le budget 2024 est adopté à l'unanimité

Résultat des votes			
Nombre de votants	15	Votes exprimés	15
Pour	15	Abstentions, blancs, nuls	0
Contre	0		

10 - Délégation au CE pour passer les marchés

Le CE demande au CA la délégation pour la signature de tout contrat et convention pour la passation des marchés dont le montant n'excède pas 214 000 € HT et dont l'incidence est annuelle dans la limite des crédits ouverts au budget initial.

Décret n°2019-1344 du 12 décembre 2019 modifiant certaines dispositions du code de la commande publique relatives aux seuils.

La délégation au CE est adoptée à l'unanimité

Résultat des votes			
Nombre de votants	15	Votes exprimés	15
Pour	15	Abstentions, blancs, nuls	
Contre	0		

11- Délégation au CE pour signer la convention CLAS

Le CE demande au CA l'autorisation de signer cette convention.

Autorisation de signature accordée à l'unanimité

Résultat des votes			
Nombre de votants	15	Votes exprimés	15
Pour	15	Abstentions, blancs, nuls	
Contre	0		

12- Questions diverses

M Thinot demande si « ZupdeCo » sera reconduit cette année avec une classe comme l'année passée mais M. André explique que non, car nous n'avons pas été totalement satisfaits l'an passé mais que l'action pourra être menée de manière individuelle avec certains élèves.

L'ordre du jour étant épuisé, M. André lève la séance à 19h30

La secrétaire de séance

Mme BERTHAUD Christelle



Le Chef d'établissement

M. ANDRE Jérôme

